

PRESENTATION DE LA SOUS-DIRECTION DE LA QUALITE ET DU PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVE POUR LA RUBRIQUE « ESPACE QUALITE » DU SITE WEB DES DOUANES

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DE LA QUALITE ET DU PARTENARIAT
AVEC LE SECTEUR PRIVE EST CHARGEE :

- de gérer la communication ;
- de mettre en œuvre les stratégies de relations publiques ;
- de promouvoir le civisme fiscal ;
- de concevoir et de mettre en œuvre de la politique de Qualité ;
- de suivre et d'évaluer les procédures ;
- d'entretenir la concertation et le partenariat avec le Secteur Privé.

La Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec la Secteur Privé
comprend deux Sous-Directions:

- la Sous-Direction de la Communication et de la Promotion du Civisme Fiscal ;
- la Sous-Direction de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé.

*LA SOUS-DIRECTION DE LA QUALITE ET DU PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR
PRIVE EST CHARGEE :*

- de coordonner le déploiement de la démarche Qualité dans tous les services de
la Direction Générale des Douanes ;
- d'assurer l'encadrement et l'assistance des acteurs chargés de piloter le Système
de Management de la Qualité au sein des Directions et services ;
- d'assurer l'amélioration continue des procédures dans le sens d'une plus grande
célérité des opérations de dédouanement ;
- d'assurer le suivi-évaluation, la surveillance et le contrôle de qualité des
procédures, des indicateurs et tableaux de bord de performance ;
- d'assurer le déploiement de la politique de normalisation et de développement
des projets de modernisation stratégique de l'Administration douanière ;
- de veiller à la création et au fonctionnement de cadres d'échanges permanents
entre l'Administration et le Secteur Privé ;
- d'assurer la surveillance des mécanismes de concertation et de collaboration
Douane/Secteur Privé ;

- de participer à l'organisation du prix d'excellence de l'Administration des Douanes.

La Sous-Direction de la Qualité et du Partenariat avec le Secteur Privé comprend trois Bureaux :

- le Bureau Organisation Administrative et Amélioration Qualité ;
- le Bureau Audit Qualité et Suivi-Evaluation
- le Bureau Promotion du Partenariat avec le Secteur Privé.